

# RETRAITE : LE RÉGIME DE BASE

**2 jours**
**CALCULS, LIQUIDATION ET NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI N°2023-270 DU 14 AVRIL 2023**

## PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés liées à la réforme des retraites 2023 (décrets et circulaires d'application) : retraite progressive, cumul emploi retraite, carrières longues, nouvelles validations de trimestres, conditions de rachat à tarif préférentiel, nouveau minium vieillesse

### LA RETRAITE DU RÉGIME GÉNÉRAL

- › Présentation du système de retraite français
- › Les différents sites internet pour mieux comprendre ses droits
- › Conditions d'ouverture de droits
  - l'âge minimum de liquidation : loi n°2023-270 du 14 avril 2023
  - cas particuliers de départs anticipés : carrières longues, salariés handicapés, retraite pour pénibilité, retraite au titre de l'incapacité permanente, retraite pour inaptitude
- › Durée d'assurance validée au régime général
  - les périodes cotisées
  - les périodes assimilées : chômage, maladie, maternité, invalidité, service national, stages d'insertion (loi de 2023)
  - les périodes rachetées : années d'études (tarifs préférentiels pour les jeunes), années incomplètes et d'activité à l'étranger
  - majoration de la durée d'assurance : majoration pour enfants, enfants handicapés, congé parental, majoration pour aidant familial
  - validation des périodes de stages et d'apprentissage (réforme 2023)

### CALCUL DE LA PENSION VIEILLESSE

- › Base de calcul : salaires retenus (25 meilleures années) et système de revalorisation
- › Taux de pension : augmentation de la durée d'assurance carrière et décote surcote
- › Maximum et minimum contributif
- › Le principe de la surcote, "surcote parentale" (loi du 14 avril 2023)
- › Avantages complémentaires : majoration de pension pour enfants, majoration tierce personne

Cas pratiques : estimations du montant de la pension vieillesse - carrière au régime général et retraite à taux plein - carrière au régime général et retraite avec décote et surcote

### LIQUIDATION ET PAIEMENT DE LA PENSION

- › Indemnité de départ ou de mise à la retraite : les conditions à remplir, la fiscalité
- › Cessation d'activité et modalités de liquidation
- › Conditions requises pour un départ anticipé - dernières dispositions : carrières longues, salariés handicapés, pénibilité au travail, incapacité permanente

Cas pratique : étude d'une EIG afin de connaître les possibilités de départ anticipé

- › Pension de substitution invalidité/vieillesse : loi n°2023-270 du 14 avril 2023
- › La retraite progressive : nouvelles conditions d'attribution, nouveau calcul
- › Cumul emploi-retraite : les règles applicables suivant les situations, acquisition de droits à la retraite sous conditions

### MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA RÉVERSION

- › Bénéficiaires (conjoint, ex conjoint)
- › Les conditions requises : âge, ressources...
- › Montant de la réversion
- › Allocation d'orphelin : loi n°2023-270 du 14 avril 2023

Quiz de synthèse sur les différentes thématiques

### OBJECTIFS

- Définir les différentes hypothèses de date départ à la retraite d'un salarié en tenant compte des règles de fonctionnement du régime général de la sécurité sociale.
- Se repérer dans les différentes validations de trimestres.
- Appliquer les techniques de calcul pour estimer les montants des pensions selon les hypothèses de départ retenues.
- Vérifier les conditions d'ouverture de droit à la retraite progressive et du cumul emploi retraite.
- Expliquer aux salariés les modalités de liquidation.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une des seules formations en France entièrement dédiée à la compréhension du régime général de retraite
- Un contenu actualisé à chaque session pour intégrer toutes les nouveautés en matière de retraites
- De nombreux cas d'application pour valider ses acquis
- Inclus : une classe virtuelle à l'issue de la formation pour échanger et répondre à vos questions

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/paie, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, assistantes sociales

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
 Évaluation à chaud et à froid

### TARIFS

1 935 € HT - Réf : RET-RTSS  
 2 134 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : Les retraites  
 (remise de 40 %, soit 1 986 € HT au lieu de 3 311 € HT)

Validité : 30 juin 2025

### PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :  
 les 2 et 3 juin 2025  
 les 1 et 2 décembre 2025

Paris Montparnasse :  
 les 10 et 11 mars 2025  
 les 29 et 30 septembre 2025

## Participant(e)

Mme  M. Nom .....  
 Prénom .....  
 Fonction .....  
 E-mail .....  
 (obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)  
 Tél. (ligne directe) .....  
 Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....  
 Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :  
 .....

## Formation choisie

Titre .....  
 Référence .....  
 Dates .....  
 Lieu .....  
 Options proposées pour certaines formations :  
 - Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)  
 - Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)  
 - Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)  
 Merci de préciser votre choix :  
 Accès e-ressources\*  Veille juridique\*  Expertise décisionnelle  
 Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

## Entreprise / Établissement

Raison sociale .....  
 Adresse .....  
 Code postal | | | | | .....  
 Téléphone .....  
 N° d'identification (TVA intracommunautaire) .....  
 Code APE / NAF .....  
 Ville .....  
 Fax .....  
 N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | .....

## Responsable de l'inscription

Mme  M. Nom .....  
 Service/Fonction .....  
 Tél. (ligne directe) .....  
 Prénom .....  
 E-mail .....

## Facturation/Règlement

### FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de  Mme  M.  
 Nom .....  
 Prénom .....  
 Service/Fonction .....  
 E-mail .....  
 Libellé de la facture .....  
 Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....  
 .....  
 .....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI  NON

Si OUI, numéro : .....  
 GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

**Prise en charge** (si parcours certifiant) :

CPF  Entreprise  OPCO

### FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....  
 Numéro de prise en charge .....  
 Adresse de votre OPCO .....  
 Code postal | | | | | .....  
 Ville .....

*Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.*

Fait à : ..... Le : .....  
 Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention  
 « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur [www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv](http://www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv)